



Maître de l'ouvrage :

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS

43 Bis, Avenue Charles de Gaulle
19300 EGLETONS

Objet du marché :

CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS DE TYPE 3

Boulevard des Chadaux - 19300 EGLETONS

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Devis Quantitatif

(C.C.T.P. – D.Q.)

LOT N°4 – MENUISERIES P.V.C.

ARCHITECTE		BUREAUX D'ETUDES	
 P. ROSSIGNOL	Ph. ROSSIGNOL ARCHITECTE D.P.L.G. 2, Rue Dr. Sikora 19300 EGLETONS Tél : 05.55.93.23.92 Courriel : atelier.r@wanadoo.fr	 BUREAU D'ETUDES LIMOUSIN AUVERGNE INGENIERIE	B.E.T. LIMOUSIN AUVERGNE INGENIERIE B.E.T Fluides 14, Quai Baluze 19000 TULLE Tél 05.55.26.00.91 Courriel : contact@lai19.fr
		 INGENIERIE	B.E.T. ARCS INGENIERIE B.E.T Structures 49, Rue A. DAUDY 19100 BRIVE LA GAILLARDE Tél : 05.55.86.29.95 Courriel : o.clavel-arcsing@orange.fr

GENERALITES

Le Cahier des Clauses Particulières avec ses généralités et ses spécifications particulières à chaque corps d'état forme un tout.

L'entrepreneur devra donc prendre connaissance des prescriptions des autres lots.

Le Cahier des Clauses Techniques particulières n'est pas limitatif. En conséquence, il demeure convenu que moyennant le prix forfaitaire indiqué à sa soumission et servant de base au marché, l'entrepreneur devra la totalité des travaux nécessaires au complet achèvement de la construction.

L'entrepreneur devra s'assurer de toutes les garanties nécessaires et en particulier, en cas d'imprécision ou d'omission du Cahier des Clauses Techniques, ce avant la remise de sa proposition ou la signature de son marché, se faire préciser par le Maître d'œuvre, la nature de l'ouvrage qui sera exigé pour permettre le parfait et complet achèvement de la construction.

De ce fait, le prix sera remis en connaissance de cause et non susceptible d'une quelconque erreur ou omission.

DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE :

L'ensemble des travaux et ouvrages sera soumis, tant en ce qui concerne la qualité des matériaux, que leur mise en oeuvre, aux spécifications, prescriptions et impositions des documents officiels de référence ci-après :

-Normes françaises AFNOR

-Cahier des Charges édités par les divers organismes et reconnus comme documents techniques unifiés (D.T.U.).

-Cahier des prescriptions techniques générales (C.P.T.G.) et Cahier des Charges (C.G.) édités par le Centre Scientifique et Technique du bâtiment (C.S.T.B.).

-Le R.E.E.F. 1958

-Règles B.A.

NOMENCLATURE DES LOTS

LOT N° 1 – GROS ŒUVRE

LOT N° 2 – CHARPENTE-OSSATURE BOIS

LOT N° 3 – COUVERTURE

LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.

LOT N° 5 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS

LOT N° 6 – ISOLATION-PLATRERIE-PEINTURE

LOT N° 7 – CHAPE FLUIDE (base ciment)

LOT N° 8 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - FAIENCE

LOT N° 9 – SERRURERIE - CLOTURES

LOT N° 10 – ELECTRICITE + PHOTOVOLTAIQUE

LOT N° 11 – PLOMBERIE – VMC – CHAUFFAGE GAZ

LOT N° 12 – ESPACES VERTS - ENGAZONEMENT

LOT N° 13 – VRD

GENERALITES**A - CONDITIONS COMPLEMENTAIRES :**

L'entreprise est réputée :

-Avoir pris connaissance de tous les plans et documents utiles à la réalisation des travaux ainsi que tous les éléments généraux et locaux en relation avec leur exécution.

-Avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécution et s'être parfaitement et totalement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.

-Avoir contrôlé toutes les indications de documents du dossier et s'être entourée de tous les renseignements complémentaires éventuels auprès du Maître d'œuvre.

B - MATERIAUX - MISE EN OEUVRE :

Tous les ouvrages seront réalisés en matériaux conformes aux Normes.

Leur mise en œuvre sera exécutée suivant les règles de l'art et les D.T.U. correspondants, tous ouvrages ou parties d'ouvrages non conformes seront déposés et remplacés par l'entrepreneur à ses frais.

C - EXECUTION DES OUVRAGES

La description des ouvrages indiqués au présent C.C.T.P. n'est pas limitative, tous les travaux nécessaires à une exécution complète et parfaite des ouvrages, objet du présent lot, ne pourra se prévaloir d'une omission quelconque dans le présent document.

D - VERIFICATION DES COTES :

L'entrepreneur devra avant exécution de ses travaux, vérifier soigneusement sur place les côtes de mise en œuvre et s'assurera de leur concordance avec les côtes portées aux dessins et au devis descriptif.

De même, il devra prendre connaissance des dispositions arrêtées pour les ouvrages devant constituer les supports de ces travaux.

Il sera responsable de toutes les erreurs non signalées, ainsi que des conséquences de toute nature qu'elles entraîneraient.

E - ECHANTILLONS :

Tous les échantillons, modèles ou maquettes qui lui seront demandés par le Maître d'œuvre pour fixer son choix, font expressément partie du forfait, ainsi que toutes présentations ou dépose des ouvrages ou parties d'ouvrages non acceptées.

B – MENUISERIE P.V.C.

Les menuiseries extérieures seront en P.V.C. extrudé conforme à la norme P24/500.

Classement étanchéité renforcée : A3 E6 VA2.

Elles devront être sous avis technique en cours de validation.

Ces menuiseries devront obligatoirement avoir un avis technique en cours de validité, obtenir le certificat ACOTHERM AC1 (indice d'affaiblissement acoustique de 33 dB (A)) et bénéficier d'un contrôle de fabrication.

PROFILES :

- les profilés seront d'origine extrudée en P.V.C rigide blanc pour tous les constituants des ouvertures.
- L'assemblage de toutes les pièces (sans exception) sera réalisé par thermo soudure.
- La section des profilés sera choisie en fonction de la dimension des châssis.
- Les profilés des ouvertures de grandes dimensions seront renforcés par l'insertion de profilés en acier galvanisé.
- Classement au feu : M1.
- Les réservations pour les entrées d'air auto réglables seront dues.

DORMANT :

- Selon les murs à équiper, le dormant sera soit :
 - a) du type standard (embrasure).
 - b) standard plus tapées (cas de doublage).
 - c) monobloc (cas de doublage).
- Étanchéité à l'air et à l'eau par double barrière de joints.
- Y compris toutes sujétions de fixations et de traitement de l'étanchéité.

Seuil spécial adapté aux normes handicapés.

OUVRANT :

- Le joint de vitrage en EPDM sera prévu et posé en atelier ainsi que la parclose avec joint P.V.C. co-extrudé.
- L'étanchéité entre le dormant et l'ouvrant sera assuré par un joint central EPDM posé sur dormant et thermo soudé dans les angles.

QUINCAILLERIE :

- La quincaillerie sera d'un type agréé pour ouvrant à la française, oscillo-battant ou à soufflet. Un échantillonnage de la marque choisie sera présenté à l'architecte. Elle devra obligatoirement avoir une certification NF et CE.
- Les gâches seront parfaitement adaptées en fonction des profils choisis.
- Les fiches ou paumelles seront mixtes sur ouvrant et platine sur dormant. Elles seront réalisées en acier bichromaté ou en zamack.
- Les crémones seront encastrées, avec poignées aluminium laqué blanc.

VITRAGE :

Les vitres et glaces doivent être conformes aux prescriptions des normes :

- NF B 32.002 : Verre étiré-Généralités.
- NF B 32.003 : Glace non colorée – Généralités.
- NF P 78.101 : Garnitures d'étanchéité.
- NF P 78.301 : Verre étiré pour vitrage de bâtiment.
- NF P 78.302 : Glace pour vitrage de bâtiment.
- NF P 78.303 : Verre feuilleté pour vitrage de bâtiment.
- NF P 78.455 : Vitrages isolants – Méthode de détermination du coefficient K et du Coefficient d'aptitude à la déformation.
- NF P 85.530, 85.541, 85.550 & 85.560 : Produits pour joints.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS			
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons			
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.			
	Quant.	P. U.	Montant HT
<p><u>PREAMBULE :</u> Le coût des échafaudages, étaielements, signalisation, protection et autorisations nécessaires à la bonne exécution du présent lot est inclus dans les prix remis par l'Entreprise, ainsi que le coût des installations de chantier et des nettoyages incombant au présent lot.</p>			
<p><u>4.1. Porte d'entrée</u> Fourniture et pose de porte d'entrée de dim 0,95 x 2,10^{ht} : Comprenant : * fourrures pour recevoir l'épaisseur de la contre-cloison (ép 16 cm) à voir avec le titulaire du lot plâtrerie. * huisserie à renfort thermique. * ouvrant d'épaisseur 70 mm d'ép. avec parement PVC lisse composite de 2,5 mm et isolant type mousse polyuréthane à haute performance thermique. * joints périphériques sur ouvrant et dormants. * 3 paumelles. * calfeutrements (joints d'étanchéité à l'air et à l'eau) * cylindre européen (sans carte) et serrure multi-points (3 points) compris quincaillerie. * seuil aluminium spécial handicapé. * porte type thermostyl de chez Eurodif ou similaire $U \leq 1,10 \text{ W/m}^2\text{K}$. * classement A*4E*3BV*C3 * teinte blanche compris micro-viseur à 1,45 m de hauteur et porte étiquette</p>			
<p>A prévoir : porte d'entrée des 5 logements</p>			
Nombre	U	5	
<p><u>4.2. Porte de communication entre buanderie et garage</u> dito art. 4.1. avec ouvrant de dim. <u>0,83 x 2,04 ht</u> et sans micro-viseur $U \leq 1,10 \text{ W/m}^2\text{K}$, ni porte étiquette</p>			
<p>A prévoir : entre buanderie et garage des 5 logements</p>			
Nombre	U	5	
<p><u>4.3. Porte de service dim. 1,35 x 2,10 m ht</u> comprenant : huisserie, ouvrant P.V.C. 70 mm avec parement lisse composite de 2,5 mm et isolant mousse polyuréthane * porte tiercée avec grand battant de 0,90 m de large et battant secondaire de 0,45 m de large * paumelles, cylindre européen (sans carte) et serrure 3 points compris quincaillerie, seuil et toutes sujétions d'exécution et de pose * teinte blanche</p>			
<p>A prévoir : porte extérieure cellier logement 4</p>			
Nombre	U	1	
<p><u>4.4. Menuiserie P.V.C blanc</u> Compris : - Fourrures pour recevoir l'épaisseur de la contre-cloison (ép. 16 cm à voir avec le titulaire du lot Plâtrerie). - Dormants. - Vitrage isothermique peu émissif (4+16+4 avec gaz argon) avec coefficient $U_{\text{vitrage}} = 1,10 \text{ W/m}^2\text{K}$; facteur solaire $g_{\text{EN410}} = 0,47$; isolement acoustique exigé : 30 dB ; mise en œuvre de grilles d'entrée d'air équipées d'auvents acoustiques (30 dB) : les traverses hautes des dormants des menuiseries devront avoir une largeur suffisante pour recevoir ces grilles. Ces grilles seront à prévoir dans les pièces sèches (grilles fournies par le chauffagiste) et à poser au présent lot. - Classement des menuiseries A3 E6B VA2 indéformable. Ferrage par : pattes à scellement, paumelles, crémone 3 points avec poignée PVC.</p>			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS																										
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons																										
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.																										
	Quant.	P. U.	Montant HT																							
<p>- Calfeutrements et joints (joints d'étanchéité à l'air et à l'eau type COMPRIBAND + joint à la pompe), compris habillage et couvre-joints si nécessaire pour réaliser un aspect parfait (côté extérieur et côté intérieur).</p> <p>Compris :</p> <p>Fourniture et pose de volet roulant avec tablier en P.V.C. blanc, coulisses avec joints et verrou automatique, manœuvre électrique (moteur, appareillage et commande ; le branchement, la pose de la commande sont prévus au présent lot depuis l'attente laissée par l'électricien), axe d'enroulement intérieur, compris coffre intérieur P.V.C. blanc avec isolation par polyuréthane et coque renforcée, compris toutes sujétions d'exécution et de pose, compris baguettes d'habillage si nécessaire entre coffre et plafond. U du coffre ≤ 0,82 W/m2 K.</p> <p>4.4.1. : fenêtre 2 vantaux de dim 1,60 x 1,60 ht compris coffre et volet roulant P.V.C. manœuvre électrique</p> <p>A prévoir :</p> <table> <tr> <td>logements 1 et 2 : ch. 1 et ch 2</td> <td>Nombre</td> <td>U</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>logements 3,4 et 5 : ch. 1 et ch 2</td> <td>Nombre</td> <td>U</td> <td>6</td> </tr> </table> <p>4.4.2. : fenêtre 1 vantail oscillo-basculant de dim 0,80 x 1,00 ht compris coffre et volet roulant PVC manœuvre électrique - vitrage "opale" côté intérieur</p> <p>A prévoir :</p> <table> <tr> <td>logements 1 et 2 : SdB</td> <td>Nombre</td> <td>U</td> <td>2</td> </tr> </table> <p>4.4.3. : porte fenêtre 2 vantaux de dim 1,60 x 2,10 ht compris seuil handicapé, coffre et volet roulant PVC manœuvre électrique</p> <p>A prévoir :</p> <table> <tr> <td>logements 3,4 et 5 : séjour</td> <td>Nombre</td> <td>U</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>4.4.4. Ensemble menuisé de dim hors tout 2,55 x 1,00 ht comprenant :</p> <p>a) une fenêtre 2 vantaux de dim 1,60 x 1,00 m ht compris coffre et volet roulant PVC manœuvre électrique dans cuisine b) un menau séparatif entre menuiserie cuisine et menuiserie SdB de dim. environ 0,15 x 0,15 x 1,00 m ht e) une fenêtre 1 vantail oscillo-basculant de dim 0,80 x 1,00 ht compris coffre et volet roulant PVC manœuvre électrique - vitrage "opale" côté intérieur dans SdB</p> <p>A prévoir :</p> <table> <tr> <td>logements 3,4 et 5 : cuisine/SdB</td> <td>Nombre</td> <td>U</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>4.4.5. Ensemble menuisé en PVC de dim hors tout 2,70 x 2,10 ht avec coffre et volet roulant aluminium manœuvre électrique comprenant :</p> <p>a) <u>porte fenêtre 2 vantaux</u> de dim 1,80 x 2,10 m ht avec sur l'un des vantaux un passage handicapé physique de 0,90 m de large b) <u>un menau séparatif</u> entre la menuiserie 2 vantaux et la menuiserie 1 vantail de dim. environ 0,05 x 0,05 x 2,10 m ht c) <u>porte fenêtre 1 vantail</u> de 0,85 m x 2,10 m de ht d) <u>fourniture et pose d'un volet roulant avec tablier à lames aluminium</u>, teinte blanche, coulisses avec joints brosse et verrou automatique, manœuvre électrique (moteur, appareillage et commandes, le branchement, l'alimentation du moteur et la pose de la commande sont prévus au lot électricité) axe d'enroulement intérieur, compris coffre intérieur avec isolation par</p>				logements 1 et 2 : ch. 1 et ch 2	Nombre	U	4	logements 3,4 et 5 : ch. 1 et ch 2	Nombre	U	6	logements 1 et 2 : SdB	Nombre	U	2	logements 3,4 et 5 : séjour	Nombre	U	3	logements 3,4 et 5 : cuisine/SdB	Nombre	U	3			
logements 1 et 2 : ch. 1 et ch 2	Nombre	U	4																							
logements 3,4 et 5 : ch. 1 et ch 2	Nombre	U	6																							
logements 1 et 2 : SdB	Nombre	U	2																							
logements 3,4 et 5 : séjour	Nombre	U	3																							
logements 3,4 et 5 : cuisine/SdB	Nombre	U	3																							

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS							
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons							
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.							
	Quant.	P. U.	Montant HT				
<p>polyuréthane et coque renforcée, compris toutes sujétions d'exécution et de pose, compris baguettes d'habillage si nécessaire entre coffre et plafond (teinte blanche) U du coffre $\leq 0,82 \text{ W/m}^2 \text{ }^\circ\text{K}$ Le volet roulant est à prévoir pour l'ensemble de la menuiserie.</p> <p>A prévoir : logements 1 et 2 : salons</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: right;">Nombre</td> <td style="text-align: center;">U</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">MONTANT HT LOT N°4 :</p> <p style="text-align: right;">T.V.A. 20% :</p> <p style="text-align: right;">MONTANT TTC LOT N°4 :</p> <p>Nota : - Avant toute exécution, l'entrepreneur est tenu de donner au maçon le détail des appuis et seuils, et de vérifier les côtes d'ouverture. - L'entrepreneur devra le nettoyage de ses ouvrages (vitres et volets roulants) pour la réception des travaux. - L'entrepreneur fournira au bureau de contrôle, à l'architecte et au bureau d'études les caractéristiques thermiques de ses ouvrages devant répondre aux exigences demandées dans le descriptif.</p> <p><u>NOTA GENERAL :</u> En cas d'insuffisance avérée de nettoyage de la part de l'Entreprise (mentionnée sur un compte rendu de chantier), une retenue de 5% sur le montant de son marché sera appliquée. Si dans un délai de 2 semaines à partir de la réunion de chantier où la demande de nettoyage a été formulée par l'architecte celui-ci n'a pas été effectué, une entreprise de nettoyage spécialisée sera mandatée aux frais de l'Entreprise. L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux avant la remise de son offre.</p> <p><u>VARIANTE 4.1. : Travaux en plus-value</u> Cette variante concerne le remplacement de la porte d'entrée prévue à l'article 4.1 par : - Fourniture et pose d'une porte d'entrée en monobloc acier type "MUNDO" de chez NOVATECH ou techniquement équivalent compris : * fourrure pour recevoir l'épaisseur de la contre-cloison (ép. 16 cm) à voir avec le titulaire du lot plâtrerie * dormant PVC avec renfort thermique * épaisseur de l'ouvrant 72 mm * cadre d'ouvrant composite (type INOSTEL 72 de c/o NOVATECH) * $U = 0,64 \text{ à } 0,67 \text{ W/m}^2 \text{ K}$ pour panneau plein type "MUNDO" * joints périphériques * paumelles * calfeutrements (joints d'étanchéité à l'air et à l'eau) * cylindre européen (sans carte) et serrure 3 points compris quincaillerie * seuil spécial HP * classement A3 E7 VC3</p>	Nombre	U	2				
Nombre	U	2					

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PAYS D'EGLETONS				
CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS – Boulevard des Chadaux – 19300 Egletons				
C.C.T.P. - D.Q. - LOT N° 4 – MENUISERIES P.V.C.				
		Quant.	P. U.	Montant HT
* teinte au choix de l'architecte compris micro-viseur à 1,45 m de hauteur et porte étiquette				
A prévoir : porte d'entrée des 5 logements				
Plus-value	Nombre	U	5	
MONTANT HT de la VARIANTE 4.1. (plus value) :.....				
T.V.A. 20% :				
MONTANT TTC de la VARIANTE 4.1. (plus value) :.....				